

velle forme donnée à ce Parlement, enfin depuis les changemens opérés par Mr. le Chancelier dans l'administration de la Justice, Mr. d'Albertas qui en est premier Président, & Mr. de Monthyon, Intendant de la *Provence*, s'étant rendus à cet effet d'*Aix* à *Marseilles*, l'un le 10. & l'autre le 13. d'Octobre, tous les Corps séculiers & réguliers leur ont d'abord fait leurs visites & les ont complimentés. La Municipalité & la Chambre du Commerce s'étoient déjà acquittées de ce devoir par Députations. Les honneurs dûs à *Marseilles* ayant été remis sur l'ancien pied, on y a revû avec satisfaction les Maire, Echevins & Assesseurs dans les rues, précédés chacun d'un Garde, & leur loge, à la Salle des Spectacle, décorée comme autrefois d'un tapis à la livrée de la Ville. Le premier Président, pour donner plus d'autenticité à la réintégration des Magistrats dans ce droit honorifique, qui avoit excité la jalousie du Parlement, a même assisté au Spectacle dans leur loge.

Achevons l'affaire des Parlemens encore par la suppression de celui de *Dijon*, qui s'est faite le 5. Novembre. Ce jour-là le Marquis de la Touze du Pin & Mr. Amelot, Intendant de *Bourgogne*, s'y sont rendus, y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant suppression & remboursement des offices de cette Cour de Justice; & le lendemain étant allés une seconde fois au Palais y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant création d'offices dans le Parlement de *Dijon*, en y installant les Officiers qui en ont été pourvus. Passant de cette suppression à une liquidation d'offices. Messieurs d'Aligre, d'Ormesson, de Saron, de Pinon, de Gourgues, de Maupeou,

Joly